

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

TwentyFour Sustainable Short Term Bond Income

(le «Compartiment»)

ISIN	LU2081485596	Initiateur du Produit: Vontobel Asset Management S.A.
Catégorie de parts (les «Parts»)	AQG	18, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Monnaie	GBP	Numéro de téléphone: +352 26 34 74 1
un compartiment de Vontobel Fund (le «Fonds»)		www.vontobel.com/AM

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de Vontobel Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Ce Produit et sa société de gestion Vontobel Asset Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et supervisés/régulés par la CSSF. Vontobel Asset Management S.A. fait partie du Groupe Vontobel.

Le présent Document d'informations clés est exact au 12 Juillet 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds a été constitué sous la forme d'une société anonyme, un fonds à capital variable formé en vertu de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. Il s'agit d'un fonds à compartiments multiples, dont le Compartiment fait partie. Les actions sont une catégorie de parts du Compartiment.

Objectifs

Ce Compartiment à gestion active vise un rendement total positif sur une période de trois ans tout en limitant la volatilité annualisée à 3% au maximum. Il a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement SFDR (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus.

Le Compartiment investit au moins les deux tiers de ses actifs dans des obligations et des titres similaires à taux fixe et variable émis par des émetteurs privés bénéficiant d'une notation investment grade et dont la durée restante escomptée est inférieure à 5 ans. La durée moyenne jusqu'à l'échéance ne doit pas dépasser 3 ans et demi. Jusqu'à 20% peuvent être investis dans des titres garantis par des actifs et jusqu'à 20% dans des obligations convertibles contingentes (obligations CoCo). Dans des situations de marchés défavorables, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs en titres émis ou garantis par des institutions publiques, semi-publiques ou supranationales ainsi qu'en instruments du marché monétaire ou en liquidités.

Type d'approche: l'objectif d'investissement durable du Compartiment est d'investir dans des titres d'émetteurs qui contribuent à l'objectif de l'Accord de Paris, qui est de contenir la hausse de la température moyenne mondiale en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les objectifs d'investissement durable sont « l'atténuation du changement climatique » et « l'adaptation au changement climatique ». Le Compartiment peut également investir dans des investissements durables ayant un objectif social tel que l'autonomisation.

Objectif mesurable/univers de placement/seuil: Le Compartiment investit au moins 80% de son actif dans des investissements durables.

Principales limites méthodologiques: incohérence potentielle, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires tiers.

Jusqu'à 33% des actifs du Compartiment peuvent être investis hors de l'univers d'investissement susmentionné, en particulier dans des obligations émises ou garanties par l'Etat, des émetteurs liés à l'Etat ou supranationaux, et des obligations à haut rendement. Il peut investir dans des émetteurs domiciliés dans le monde entier, la part maximale des émetteurs des marchés émergents dans l'actif net du Compartiment ne devant pas dépasser 20%.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg et à Londres (cf prospectus pour détails et exceptions).

Les revenus peuvent être versés tous les trois mois.

Le Compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.

Les parts AQG sont exclusivement réservées aux investisseurs institutionnels qui investissent un montant minimal de GBP 50 millions.

Compte tenu de la période de détention minimale recommandée, le rendement dépendra de la performance des investissements sous-jacents.

Le dépositaire du Fonds est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce Compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres, c'est-à-dire que seuls les gains et les pertes de ce Compartiment vous concernent en tant qu'investisseur. Vous pouvez demander la conversion de tout ou partie de vos Parts du Compartiment conformément à la section « Conversion de Parts », sauf disposition contraire dans la partie spéciale du prospectus de vente.

Le prospectus de vente, y compris les divulgations précontractuelles sur le SFDR, les derniers rapports semestriels et annuels, le cours des actions et d'autres informations pratiques sont disponibles gratuitement sur www.vontobel.com/AM en anglais et en allemand.

Investisseurs Particuliers Visés

Le Compartiment est destiné aux investisseurs particuliers disposant d'une connaissance et/ou d'une expérience de ce type de produits, ayant obtenu un conseil en investissement approprié, disposant d'un horizon d'investissement à court ou moyen terme et ayant la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant qu'ils ont investi dans le Compartiment.

Durée

Les Parts n'ont pas de date d'échéance. L'initiateur du Produit peut mettre fin aux Parts de façon unilatérale. Les Parts, le Compartiment et le Fonds peuvent être dissous de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de variation des marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veillez tenir compte du risque de change. Dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de celle de votre pays, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Autres risques non pris en compte dans l'ISR: liquidité, risques opérationnels, juridiques ou de durabilité. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Ce produit ne prévoit aucune protection contre la performance future du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit n'offre aucune garantie de capital contre le risque de crédit.

◀ Risque le plus faible

Risque le plus élevé ▶



L'indicateur de risque se base sur l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 3 ans.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 2 sur 7, qui est une catégorie de risque faible.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, de l'indice de référence approprié et/ou d'un indicateur indirect au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée:		3 ans	
Exemple d'investissement:		GBP 10,000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	GBP 9,130	GBP 8,590
	Rendement annuel moyen	-8.75%	-4.93%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	GBP 9,170	GBP 8,590
	Rendement annuel moyen	-8.31%	-4.93%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	GBP 9,620	GBP 9,910
	Rendement annuel moyen	-3.84%	-0.29%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	GBP 9,860	GBP 10,690
	Rendement annuel moyen	-1.40%	2.24%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre: (Favorable : Février 2016 - Février 2019, Modéré : Mars 2018 - Mars 2021, Défavorable : Septembre 2019 - Septembre 2022).

Que se passe-t-il si Vontobel Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur n'est pas exposé à un risque de perte financière par suite du défaut de l'Initiateur du Produit.

Les actifs du Fonds sont détenus en lieu sûr par leur dépositaire, CACEIS Bank, Luxembourg Branch (le «Dépositaire»). En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du Produit, les actifs du Fonds gardés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds pourrait subir une perte financière. Ce risque est toutefois modéré dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, fraude ou omission intentionnelle de remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations telles que définies dans l'accord conclu avec le Dépositaire).

Les pertes ne sont pas couvertes par un quelconque dispositif de protection ou de garantie des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- GBP 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	GBP 576	GBP 673
Incidence des coûts annuels (*)	5.9%	2.3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous vendez votre placement à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.02% avant déduction des coûts et de -0.29% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.00% du montant que vous payez au moment de l'achat de ce placement. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi.	Jusqu'à GBP 500
Coûts de sortie	0.30% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit versé.	GBP 29
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	GBP 34
Coûts de transaction	0.14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	GBP 13
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'existe pour ce produit.	GBP 0

Frais de conversion: au lieu des coûts de sortie + d'entrée, 1.00% peuvent vous être facturés en cas de transfert de votre investissement vers un autre Produit du Fonds.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 ans

Sur la base de la politique de placement et du profil de risque du Compartiment, une période de détention de 3 années est recommandée. Les investisseurs peuvent vendre leur investissement à tout moment, quelle que soit la période de détention recommandée, sans frais supplémentaires. Les parts peuvent être vendues quotidiennement (les jours ouvrables). Les frais de sortie sont présentés ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler au sujet du produit ou de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit, vous devrez fournir les détails nécessaires à la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit. Les réclamations concernant la société de gestion ou le Document d'informations clés doivent être envoyées à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg ou à luxembourg@vontobel.com. Vous pouvez également accéder à la page www.vontobel.com/vamsa pour obtenir de plus amples informations.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'informations clés sont complétées par les statuts et le prospectus, qui seront fournis aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus amples informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, le dernier rapport annuel et un éventuel rapport semestriel ultérieur, sont disponibles gratuitement sur www.vontobel.com/AM en anglais et/ou en allemand. Le Document d'informations clés est disponible sur le site web de l'Initiateur du Produit à l'adresse www.vontobel.com/AM. Une copie papier du Document d'informations clés est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur du Produit.

Des informations relatives aux performances passées sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/pastperf/LU2081485596/fr_CH. Les données relatives aux performances passées sont présentées pour 3 ans.

Les calculs des scénarios de performance passés sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/monthlyperf/LU2081485596/fr_CH.

Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.

Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.